Date: 19/03/2014
Pays: FRANCE
Edition: Fil Gen
Périodicité: Quotidien
Surface: 97 %





Mots: 655

## Les municipales, clé du scrutin sénatorial

Paris, 19 mars 2014 (AFP) -

Le résultat des élections municipales aura pour effet indirect de modifier la composition du Sénat qui, pour moitié, sera renouvelé en septembre, puisque les sénateurs sont élus essentiellement par des représentants des communes. 178 sénateurs sur 348 seront ainsi élus au suffrage universel indirect par un collège comprenant les députés, les conseillers généraux, les conseillers généraux, et des représentants des communes de leurs départements. Ces derniers forment 95% des votants. A noter que le vote pour ce scrutin est obligatoire.

Or la gauche dispose d'une très faible majorité actuellement au Sénat, avec 178 sièges sur 348, et une forte poussée de la droite pourrait rebattre les cartes.

"C'est en fonction du résultat des municipales qu'il y aura alternance ou non au Sénat, soit cette année, si la vague de droite est puissante, soit en 2017, lors du renouvellement de l'autre moitié de la Haute Assemblée", prévoit Gérard Larcher (UMP) qui a présidé cette chambre de 2008 à 2011.

"Sauf raz-de-marée de droite aux municipales, il y a assez peu de chances pour que le scrutin municipal bouleverse le visage du Sénat", relativise Jean-Pierre Sueur (PS), président de la commission des lois.

Les départements renouvelés cette année sont déjà acquis à la droite qui aura plus de difficultés à gagner de nouveaux sièges que dans l'autre série, relève-t-il. "De plus, l'application de la proportionnelle dans un plus grand nombre de départements va atténuer les effets des changements municipaux".

- Une série de modifications -

Une situation dénoncée par Jean-Léonce Dupont (UDI-UC). Le report des élections régionales et départementales de 2014 à 2015, donc après les prochaines sénatoriales, une série de modifications du mode de scrutin, comme l'extension de la proportionnelle, un poids accru des villes de plus de 30.000 habitants, ou un changement du collège élisant les sénateurs des Français de l'étranger, "constituent une série de petites touches qui, prises à part, ne sont pas apparentes, mais qui, bout à bout, semblent destinées à maintenir la majorité sénatoriale", accuse-t-il.

La règle du scrutin proportionnel par liste a en effet été étendue aux départements qui élisent trois sénateurs, contre quatre auparavant. Il s'agit de départements ruraux, considérés généralement à droite. Dans les autres départements, ceux avec un ou deux sénateurs. c'est le scrutin uninominal à deux tours qui est appliqué.

Les villes de plus de 30.000 habitants, souvent à gauche, se sont vu de leur côté accorder un poids plus important dans le collège électoral pour contrebalancer l'influence des petites communes, considérées comme surreprésentées, et votant souvent à droite.

C'est la vague rose des municipales de 2008 qui avait permis au Sénat de basculer de droite à gauche, en deux temps.

Les premières sénatoriales qui ont suivi ce scrutin, en septembre de la même année, ont été marquées par une poussée de la gauche, avec un gain de 21 sièges.

En 2011, à l'occasion du renouvellement sénatorial suivant, la gauche unie, PS, communistes, écologistes, PRG, divers, conquiert 25 sièges et remporte la majorité absolue. Pour la première fois depuis Gaston Monnerville, en 1968, un président de gauche, le socialiste Jean-Pierre Bel, est élu président de la Haute Assemblée. Cette victoire a été interprétée comme la préfiguration du succès de François Hollande à la présidentielle de 2012.

Cette année, ce sont les sénateurs des départements compris, par ordre alphabétique, entre l'Ain (01) et l'Indre (37), puis du Bas-Rhin (67) à l'Yonne (89), hors ceux de l'Ile-de-France, ainsi que ceux de Guyane, de Polynésie française, de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin, des Iles Wallis et Futuna qui sont renouvelés. A cette liste s'ajoutent 6 des 12 sénateurs des Français établis hors de France.

Mais quelle que soit la couleur politique du Sénat en septembre, son président changera: Jean-Pierre Bel, à la surprise générale, a annoncé que pour des raisons personnelles, il abandonnait son fauteuil, au bout de seulement trois ans.

jlp/sm/ed